

# Je suis un renégat, je suis devenu un apostat !

Enfin, après de longues années d'abstinence de messes ou de diverses cérémonies religieuses, la décision fut prise de faire ma demande d'apostasie.

Ayant, comme de nombreux enfants, été baptisé, sans mon consentement, puis été confirmé et obtenu ma communion solennelle, j'ai perdu tout naturellement la foi pour peu que je l'eusse trouvée. Ensuite je me suis retrouvé quelques fois à l'église à l'occasion de mariage, de baptême ou d'enterrements. N'ayant pas la certitude, celle de mon charbonnier comme le chantait Georges Brassens, et doutant de l'existence suprême et surtout celle du diable, je ne suis marié sans messe et ai refusé de baptiser mes enfants : « ils choisiront plus tard, répétais-je à ma mère qui me poussait à cette bonne action ».

Devenus adultes, ceux-ci n'ont toujours pas choisi.

Tout le long de mon existence, en tant que partisan de Voltaire, de Hugo, de Darwin, de Ferry et de Clemenceau, d'agnostique je suis devenu athée pratiquant. Lorsqu'en adhérant à la Libre Pensée j'ai décidé de me faire débaptiser. Pourtant, il m'a fallu plus d'un an avant d'envoyer la lettre au curé de la paroisse ainsi qu'au diocèse correspondant où je fus désigné catholique. Durant ce temps, cette lettre rédigée restait bien au chaud dans le disque dur de mon ordinateur. Mais ce fut à la suite d'une visite chez des amis où j'ai vu l'épouse de mon ancien camarade de travail faire preuve de bondieuserie caractérisée en s'affublant sur la poitrine d'une croix voyante (issue de sa mère), et qu'allant à la messe volontiers elle voulait me persuader que son bon dieu était meilleur que celui des autres.

Cette sainte femme voulait-elle se faire pardonner d'aimer l'argent et vouloir s'enrichir d'avantage ? Priait-elle afin que son portefeuille d'actions remontent au plus vite et que

ses locataires continuent de bien payer leur loyer ? Et pour terminer le tout, souhaitait-elle le retour du latin dans les liturgies ?

Je vous ferais grâce de ses sympathies pour Sarkozy jugeant Le Pen trop vieux. Décidemment même parmi les croyants on ne respecte plus les anciens.

Ce fut trop pour esprit républicain et laïque car malgré la restriction de mon épouse, je décidais de remettre à jour le courrier d'apostasie pour l'envoyer au curé et à l'évêque précités. Ayant fait les recherches des adresses correspondantes, j'ai adressé ma lettre par courriel puis par la poste à ceux-ci en date du 17 avril dernier.

La réponse fut rapide, m'attendant à un rejet systématique et bien, la semaine suivante je reçu un message du curé me précisant que la demande fut envoyée à l'évêché. Deux jours plus tard je percevais une correspondance contenant une simple photocopie du registre portant mon nom et la date de baptême appuyée de la mention :

*''A renié son baptême, ne plus délivrer d'actes''.*

Quelle déception ! Pas le moindre combat de l'Eglise pour garder ses brebis égarées.

Enfin je me réjouis car je vais pouvoir mourir en paix, à l'abri des marchands et des sauveurs des âmes, mon corps ne se décomposera pas dans la terre, il n'aura pas le temps de devenir poussière, il deviendra cendre et dispersé par les vents.

Par cette action, je souhaite que de nombreuses personnes qui au crépuscule de leur vie décident de réfléchir sur le sens du divin. Qu'au nom de la morale religieuse, elles renoncent à toutes ses velléités de domination sur les autres hommes et surtout sur les femmes. Que l'argent et le pouvoir ne soient pas un objectif pour vivre pleinement heureux dans l'existence. Que l'individualisme ou l'ignorance envers les autres sont incompatibles avec une société organisée. Que le non respect de la nature et de la biodiversité ne soit plus la cause de la destruction de la vie sur Terre. Tous les gens n'ont qu'une vie ; laissons cette existence profiter de

petites choses terrestres afin que les générations futures en bénéficient à leur tour !

Aujourd'hui en ce 26 avril, c'est la journée du souvenir et de la déportation. Combien de gens furent exécutés pour n'avoir pas les mêmes idées que les tyrans de l'époque ?

Comme bon républicain laïque, j'officialisais mon nouveau statut de renégat et j'assistai enfin à une cérémonie civile aux monuments aux morts.

Pour une fois, le préfet et les représentants municipaux, départementaux et régionaux n'assistaient pas à la messe précédant cette cérémonie du souvenir. L'archevêque s'étant abstenu de sa présence avait laissé, seul, le jeune curé intégriste pourtant soutane et chapeau rond, qui avait été relégué malgré sa présente peu discrète au rang de simple spectateur. Ne faisant pas parti du cortège officiel, il était venu se placer même, le comble pour un renégat, à mes côtés. Je regardais son air contrit devant cette éviction.

A l'issue de la cérémonie les officiels saluèrent les corps constitués (anciens combattants et porte drapeaux civils et militaires) et omirent même de serrer la main au jeune ministre du culte; le préfet passant devant lui sans daigner un regard et le maire lui glissant un sourire narquois.

Serait-ce le fruit du travail et de l'action menée ces dernières années pour le combat laïque ?

Peut-on espérer que la commémoration du 8 mai marquera cette soudaine séparation étalée ?

Mais ce combat d'abord mené par Jules Ferry, Paul Bert, Georges Clemenceau et Aristide Briand reste perpétuel, tous les jours la laïcité est compromise. Les cléricaux de tous bords s'attaquent à la loi « scélérate » de 1905 et veulent récupérer dans notre pays les anciennes coutumes et prérogatives perdues.

La République, une et indivisible, va-t-elle résister après les prochaines élections européennes ?

**Georges ESSUBOR**